

Numéro 32

Février 2014

Dans ce bulletin

L'ACA participe au Forum Investir en Côte d'Ivoire 2014.....2

L'ACA fait ses adieux à une collaboratrice de longue date.....2

ENP rejoint le Comité exécutif l'ACA3

Points d'information sur les pays : Nouvelle croissance et nouvel accent mis sur le cajou en Côte d'Ivoire 3

Nouvelles de l'ACI 4

Collaboration de l'Alliance en vue d'autonomiser les exploitants agricoles à travers la subvention de

l'USAID dénommée TIME

L'Alliance africaine du cajou, en collaboration avec l'Alliance mondiale du karité et l'Alliance Borderless, a reçu une subvention dans le cadre de la Déclaration de programme annuel de l'USAID dénommée « Vers des marchés inclusifs partout (TIME APS) ». Les Alliances vont diriger le programme dénommé « Les Alliances de l'industrie œuvrent ensemble pour autonomiser les femmes rurales démunies exerçant dans les secteurs du cajou et du karité », lequel met l'accent sur la sensibilisation des producteurs agricoles à améliorer la qualité et à se conformer aux normes internationales dans les deux secteurs. La subvention aura une durée totale de trois ans et ciblera les producteurs agricoles au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigeria. En l'espace de trois ans, le projet devrait permettre de créer 2000 nouveaux emplois, de réaliser un impact sur 120 000 petits producteurs de noix de cajou/de karité et de générer 3 millions de dollars de revenus supplémentaires chaque année.

Collectivement, les Alliances réuniront plus de 300 membres et intervenants issus de diverses chaînes de valeur. Pendant toute la durée du programme, elles s'appuieront sur cette affiliation à large assise, afin de réaliser les activités liées à la subvention et de s'assurer que le programme aura un impact durable, bien au-delà des trois années que durera le projet. Les alliances mettront un accent particulier sur l'amélioration de la qualité des produits, le renforcement de la sensibilisation des consommateurs et le renforcement des liens

avec le marché des secteurs du cajou et du karité en vue de mettre les productrices agricoles rurales en contact avec les chaînes de valeur internationales. Il s'agit de la première initiative de l'USAID de ce type à être prise en charge par des Alliances pilotées par l'industrie.

Dans le cadre de la subvention TIME, l'Alliance africaine du cajou élaborera une norme de traçabilité pour les transformateurs de cajou qui donnera aux producteurs agricoles la possibilité d'améliorer leurs revenus grâce à des liens plus étroits avec l'industrie locale de création de valeur ajoutée. Il s'agira de la première initiative de ce type dans l'industrie mondiale du cajou.

Au nombre des activités de l'Alliance africaine du cajou menées dans le cadre de cette subvention, figurent le déploiement par l'ACA d'une norme de traçabilité qui permettra de promouvoir les meilleures pratiques, ainsi que des liens commerciaux avec la chaîne de valeur internationale. L'ACA s'appuiera sur son vaste réseau de transformateurs basés dans les cinq pays pour atteindre les producteurs agricoles. L'Alliance africaine du cajou se réjouit de travailler avec ses homologues que sont l'Alliance mondiale du karité et l'Alliance Borderless, au cours des trois prochaines années en vue d'accroître les moyens de subsistance des producteurs agricoles dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Nouvelle croissance et nouvel accent mis sur le cajou



La Côte d'Ivoire est un géant de l'industrie mondiale du cajou : en 2013, la production totale de noix de cajou brutes (NCB) dans le pays a atteint 500 000 tonnes, soit 20 % de la production mondiale. Le pays est actuellement le plus grand producteur de noix de cajou en Afrique et le deuxième exportateur de noix de cajou au monde. Selon les prévisions du ministère de l'Industrie et des Mines, la production en Côte d'Ivoire continuera d'enregistrer une croissance, atteignant environ 616 000 tonnes en 2016 et 1 030 000 de tonnes en 2020.

La Côte d'Ivoire dispose également du potentiel pour exceller dans le secteur de la transformation du cajou. En 2012, la capacité installée du pays qui était de 52 000 tonnes représentait 11 % de la production totale. En réalité, seule la moitié environ de cette capacité installée a été utilisée pour transformer un peu plus de 5 % de la production en 2012 au plan local. Actuellement, plus de 90 % du cajou produit dans le pays est exporté sous forme noix de cajou brutes.

L'actuel président du pays, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, a identifié le cajou comme un élément clé du Plan national de développement qui vient d'être élaboré, lequel vise à faire de la Côte d'Ivoire une économie émergente clé dans le monde à l'horizon 2020. Plus précisément, le plan met l'accent sur le renforcement de la capacité de transformation au niveau local en vue d'accroître en conséquence la transformation de NCB avant l'exportation.

...continué sur la page 3 et 4

**Your partner for
a sustainable African
cashew sector**

Intersnack

Contact us at
cashew@intersnack-procurement.com
www.intersnack.com

L'ACA participe au Forum Investir en Côte d'Ivoire 2014

Le premier Airbus A380 d'Air France a atterri en Afrique francophone le 27 janvier avec à son bord la Première Dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara, et une importante délégation d'hommes d'affaires français, donnant ainsi le coup d'envoi au Forum Investir en Côte d'Ivoire 2014 (ICI 2014) à Abidjan.



Organisé par la division de l'événementiel du Groupe Jeune Afrique et le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), le forum a réuni plus de 4000 participants issus de 113 pays. La combinaison de réunions d'entreprise à entreprise, de conférences animées par 130 intervenants et d'une exposition qui a enregistré la participation de près de 200 exposants a présenté avec succès les enjeux économiques de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique de l'Ouest.

« La Côte d'Ivoire vous tend la main en vue d'un partenariat gagnant-gagnant », a déclaré le Premier ministre ivoirien Daniel Kablan Duncan aux investisseurs. Il s'est exprimé en présence d'éminentes personnalités telles que Mohammed Namadi Sambo, Vice-président du Nigeria, Luc

Adolphe Tiao, Premier ministre du Burkina-Faso, Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement, Makhtar Diop, Vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique, Jean-Philippe Prosper, Vice-président de la SFI et Christine Lagarde, Directrice générale du FMI, qui s'est adressée au forum par vidéoconférence.

Quatre représentants de l'Alliance africaine du cajou ont participé à la Conférence ICI 2014. Xenia Defontaine, Directrice des relations publiques de l'ACA, Roger Brou, Directeur général de l'ACA, Peter Nyarko, Coordonnateur du Label qualité de l'ACA, et Sunil Dahiya, Conseiller commercial de l'ACA, ont tous participé à l'événement de trois jours à divers titres.

Le 28 janvier 2014, le Directeur général l'ACA, Roger Brou, et la Directrice des relations publiques de l'ACA, Xenia Defontaine, ont participé à un atelier qui a réuni divers acteurs du secteur financier en Côte d'Ivoire. Co-organisé par l'Alliance africaine du cajou et le ministère de l'Industrie et des Mines, l'atelier s'est tenu à l'Hôtel du Golf à Abidjan, en Côte d'Ivoire. L'on a enregistré la présence effective de deux ministres au début de l'événement : M. Jean Claude Brou, ministre de l'Industrie et des Mines de Côte d'Ivoire, et M. Mamadou Sangafowa Coulibaly, ministre de l'Agriculture de Côte d'Ivoire. Cinquante (50) personnes ont pris part à l'atelier. L'objectif de cet événement était de présenter aux participants la chaîne de valeur du cajou et la stratégie nationale du gouvernement en matière d'industrialisation et d'échange. L'atelier s'est également penché sur les problèmes qui se posent au secteur du cajou en termes d'accès au financement.

Du 29 au 31 janvier 2014, Sunil Dahiya, Conseiller commercial de l'ACA, et Peter Nyarko, Coordonnateur du Label qualité de l'ACA, ont animé le stand de l'ACA au cours du Forum ICI 2014 (Forum Investir en Côte d'Ivoire). Lors de la conférence, Dahiya et Nyarko ont chacun partagé leur expertise et fait la promotion du paquet de services de l'ACA, ainsi que du prochain Festival mondial du cajou. Plus de 50 entreprises ont visité le stand de l'Alliance africaine du cajou durant les trois jours. Plusieurs entreprises ont manifesté un intérêt à adhérer à l'ACA. Dahiya et Nyarko ont, en outre, chacun prodigué des conseils aux nouveaux investisseurs pour leurs projets de transformation du cajou et en matière de planification.

L'ACA fait ses adieux à une collaboratrice de longue date

L'Alliance africaine du cajou a fait ses adieux à Xenia Defontaine qui, pendant 4 ans, a occupé le poste de Directrice des relations publiques de l'organisation. Au cours du temps passé à l'ACA, Xenia a élaboré toute une stratégie de communication pour l'ensemble de l'organisation, notamment cinq supports de communication périodiques axés sur les informations sur le marché du cajou et les activités de l'ACA. Elle a conçu le programme des 4 conférences annuelles de l'ACA et géré les partenariats de l'organisation. Elle a également supervisé la réalisation du premier film de l'ACA : Décorticage du cajou, activités d'amélioration des moyens de subsistance. Le Secrétariat a organisé une cérémonie en son honneur, afin de célébrer son passage à l'Alliance africaine du cajou ainsi qu'à l'ACi à la Maison du cajou à Accra, le vendredi 7 février.

Regardez les photos de Xenia prises au moment où elle exerçait à l'Alliance africaine du cajou.



ENP rejoint le Comité exécutif l'ACA

L'Alliance africaine du cajou est heureuse d'annoncer que Equatorial Nut Processors Ltd. (ENP) a officiellement rejoint le Conseil consultatif de l'ACA et est la première entreprise basée en Afrique à en être membre. ENP, l'un des principaux transformateurs de noix de l'Afrique de l'Est, est basé à Muranga, à environ 120 km de Nairobi, au Kenya, et est devenu membre de l'ACA en 2012. L'entreprise a été créée en 1992 et était initialement portée sur la transformation de noix de macadamia.



Avant 1992, le Kenya ne comptait qu'une seule entreprise de noix de macadamia qui contrôlait la grande filière des noix de macadamia. Après un jugement de la Haute cour de justice, Equatorial Nut Processors Ltd a été autorisée à mettre fin à un monopole de plus de deux décennies et à entrer dans la filière. Suite à cette décision, ENP a fait la promotion de la culture de macadamia par les petits agriculteurs et pris une série de mesures incitatives ciblant les agriculteurs, au nombre desquelles figurent l'accès au crédit, des bourses d'études pour les enfants des paysans démunis et la fourniture de plants de macadamia greffés et à haut rendement. Cette filière s'est considérablement développée et est passée d'une capacité d'environ 10 000 tonnes métriques à environ 30 000 tonnes de noix en coque (NIS). En raison de ces efforts, M. Peter Munga, fondateur de ENP, a été fait lauréat du Prix Yala en 2009 pour son esprit d'entreprise et pour avoir permis à des millions de petits exploitants agricoles d'accéder à l'épargne abordable et à des facilités de crédit.

En janvier 1993, ENP a créé une usine de transformation de noix à Muranga et démarré ses activités avec l'exportation initiale d'amandes de macadamia vers Marcfarms à Hawaï, aux États-Unis. La capacité de transformation s'est accrue depuis lors, passant de 2000 TM de noix en coque (NIS) initialement à 9000 TM de NIS.

ENP a enregistré une croissance incroyable au cours des deux dernières années et continue de surclasser les références dans le secteur. ENP est aujourd'hui une entreprise agro-alimentaire de pointe installée sur un

site de 15 acres dans le comté de Muranga. Cette position a permis à l'entreprise d'étendre sa gamme de produits à la noix de cajou, aux cacahuètes et aux aliments enrichis. L'unité de transformation de noix de cajou a démarré ses activités avec une production de 2400 TM en 2012 et est passée, depuis lors, à 3000 TM. Le Conseil s'est engagé à accroître cette capacité dans les années à venir. ENP apporte actuellement un appui à plus de 100 000 petits exploitants agricoles et emploie plus de 2000 personnes, dont 80 % de femmes.

ENP a obtenu la certification HACCP, une certification internationalement reconnue et exigée par l'UE, et la certification ISO 22000 qui est une norme mondiale de gestion de la salubrité alimentaire. En outre, ENP est devenue la 5e entreprise labellisée par l'ACA en septembre 2013 et satisfait aux normes de référence en matière de qualité et de salubrité alimentaire requises.

L'Alliance africaine du cajou se réjouit particulièrement de l'entrée de ENP à son Conseil consultatif en raison de ce qu'elle sera le premier membre de la catégorie AB basé en Afrique depuis la création de l'ACA en 2006. Il s'agit d'une étape importante pour l'Alliance. Le Conseil consultatif est l'organe directeur qui fournit des conseils stratégiques au Comité exécutif et au Secrétariat de l'ACA. En tant que membre du Conseil consultatif, ENP apportera une contribution annuelle d'au moins 50 000 dollars EU au budget de l'ACA et rejoindra les rangs des autres organismes qui font la promotion de l'industrie africaine du cajou : l'USAID, GIZ, la Fondation Bill et Melinda Gates, Intersnack (le plus grand fabricant européen de casse-croûte), Kraft Food (l'un des leaders mondiaux de l'industrie de l'alimentation) et OLAM International, une entreprise de négoce de matières premières mondiales basée à Singapour. L'engagement financier du secteur privé envers l'ACA connaît une croissance rapide, tandis que l'industrie internationale reconnaît de plus en plus le rôle essentiel de l'ACA en tant qu'unique plateforme de l'industrie du cajou en Afrique.



Points d'information sur les pays : Nouvelle croissance et nouvel accent mis sur le cajou en Côte d'Ivoire

Lors du Forum Investir en Côte d'Ivoire 2014 qui s'est tenu à la fin du mois de janvier, le ministre ivoirien de l'Agriculture, Mamadou Sangafowa Coulibaly, a déclaré que le climat dans le pays « est favorable à l'agriculture ». Il a poursuivi son intervention en affirmant que l'agriculture demeure un aspect extrêmement important de l'économie ivoirienne, employant près des 2/3 de la population et créant 25 % de la richesse. Par ailleurs, l'honorable ministre a révélé un potentiel inexploité en indiquant que seulement 40 % des terres arables sont cultivées. La production de cajou peut certainement jouer un rôle important si l'on tire parti des conditions climatiques favorables et des terres arables non utilisées.

En vue de stimuler la croissance dans le secteur du cajou, le gouvernement ivoirien a récemment adopté de nouvelles réformes et réorganisé les organes directeurs. En premier lieu, l'Autorité de régulation des marchés du cajou et du coton a été remplacée par le Conseil du coton et de l'anacarde (CCA), dont la mission et les responsabilités sont les suivantes : optimiser la production, améliorer la qualité du cajou, assurer un prix rémunérateur aux producteurs, garantir la transparence et la fiabilité du système de commercialisation, accroître la valeur ajoutée via la transformation et améliorer le cadre et les conditions de vie des

producteurs. Un autre objectif de la nouvelle entité consiste à créer un organisme multipartite qui réunira les représentants des producteurs, des coopératives, des exportateurs, des acheteurs et des transformateurs.



NOUVELLES ET INFOS

Une des premières actions du CCA a consisté à identifier et agréer tous les principaux opérateurs et boutiques impliqués dans le secteur du cajou en Côte d'Ivoire. Au début du mois de février, les documents officiels ont fait état de ce que 705 organisations avaient déjà été agréées, dont 453 acheteurs individuels, 199 sociétés coopératives et 53 sociétés commerciales. La liste des acheteurs agréés a été publiée sur le site du CCA, promouvant ainsi une plus grande transparence dans le secteur qu'au cours des années antérieures.

Le CCA est également en charge du contrôle des prix pour le secteur du cajou, en fixant les prix minimums sur la base d'un ensemble de facteurs variés. Normalement, les producteurs devraient recevoir 60 % du prix FOB pratiqué au port. La traçabilité des transactions est un aspect important pour une meilleure lisibilité du marché et pour la mise en place du contrôle des prix. C'est pourquoi, le CCA a introduit une série de nouveaux documents requis pour cette campagne. Toutes les transactions doivent désormais faire l'objet d'un suivi à l'aide d'un reçu de stockage, l'attribution et la mise en place de la commercialisation se feront autour de magasins centraux en utilisant de nouveaux instruments de marché tels que le reçu de stockage et d'attribution.

Le ministère de l'Industrie et des Mines s'est fixé pour objectif la transformation de 35 % de la production, soit environ 230 000 tonnes d'ici 2016, et 100 % de la production locale d'ici 2020. Afin d'atteindre ces objectifs, le ministre a mis en place un cadre global d'investissement. Le premier aspect de ce cadre consiste à créer un fonds d'investissements

visant à accroître la capacité de transformation du pays. En outre, un système de reçu d'entreposage par des tiers sera mis en place afin de s'assurer que les agriculteurs s'approprient les stocks, la traçabilité, la disponibilité et la qualité des noix de cajou.

Espérons que les investisseurs, les banquiers et d'autres acteurs potentiels de l'industrie saisiront les opportunités présentes en Côte d'Ivoire pour accroître la transformation et, en retour, transformer le secteur et accroître les moyens de subsistance à travers le pays.



NOUVELLES DE L'ACI

Rendez-vous d'Associés Essentiels

Du 13 au 14 février, l'Initiative Africaine pour le cajou (ACI) a rassemblé lors de sa réunion semi-annuelle ses partenaires à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Ceci a permis aux partenaires de l'ACI du secteur privé et du secteur public d'échanger sur les récents développements dans le secteur. Les Participants ont revissé et discuter de la stratégie de l'ACI, ses activités actuelles et à venir ainsi que les objectifs à atteindre dans le cadre de la deuxième phase de la mise en œuvre. En particulier, la réforme sur la noix de cajou en Côte d'Ivoire et ses conséquences sur l'intervention de l'ACI, sera un sujet qui apportera un débat très intéressant sur le point de vue du secteur du cajou en générale. Le 14 février, les participants ont été invités à visiter OLAM et son unité satellite de traitement à Bouaké, au nord-est d'Abidjan.



Calendrier du Cajou 2013 - 2014

Mars

Du 7 au 11

ACA - ACI Formation Maîtrise à Bouaké



Contactez-nous
aca@africancashewalliance.com
+233 302 77 41 62